

Nouvelles pratiques sociales



Pour des pratiques sociales nouvelles

Yves Vaillancourt

Volume 1, numéro 1, 1988

Les CLSC à la croisée des chemins

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301000ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301000ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vaillancourt, Y. (1988). Pour des pratiques sociales nouvelles. *Nouvelles pratiques sociales*, 1(1), 1–12. <https://doi.org/10.7202/301000ar>

ÉDITORIAL

Pour des pratiques sociales nouvelles

Yves Vaillancourt
pour le Comité de rédaction

En cet hiver 1989, ne faut-il pas avoir une bonne dose de témérité pour lancer une nouvelle revue spécialisée dans le domaine de l'intervention sociale au Québec? Cette question a fréquemment refait surface, au cours des deux dernières années consacrées à la préparation de notre projet. Nous avons néanmoins tenu le coup, parce que nous avons la conviction de porter un projet original, pertinent et viable. Nous avons l'espoir d'apporter une contribution valable à la fois dans les milieux universitaires et dans ceux de l'intervention sociale. Le moment est venu de nous expliquer.

Qui sommes-nous?

L'équipe qui a développé le projet de *Nouvelles pratiques sociales* (NPS) est composée d'une

quinzaine de personnes dont les deux tiers sont des universitaires oeuvrant en travail social et en sociologie dans quatre constituantes du réseau de l'Université du Québec (UQ), tandis que l'autre tiers comprend des personnes issues des milieux de l'intervention sociale. La majorité des membres du Comité de rédaction de NPS ont atteint la quarantaine et ont puisé une partie de leur formation à l'école des mouvements sociaux des années 60 et 70. Au départ, à l'automne 1986, l'idée de NPS avait été lancée par des ressources professorales du département de travail social de l'UQAM. Mais, très rapidement, ces dernières décidèrent d'aller chercher du renfort auprès d'autres personnes avec lesquelles elles avaient des affinités. Deux d'entre elles provenaient du département de sociologie de l'UQAM. Quatre autres appartenaient à des équipes impliquées en travail social dans trois autres constituantes de l'Université du Québec (UQ), soit l'Université du Québec à Hull (UQAH), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

En outre, à partir du printemps 1987, le Comité de rédaction a décidé de s'adjoindre des personnes qui, en plus d'être directement rattachées à des champs d'intervention sociale, se montraient vivement intéressées à la recherche sociale et au projet de revue que nous avons commencé à définir.

Pour saisir encore mieux le sens de l'émergence d'un projet comme NPS, il faut ajouter quelques éléments d'information touchant l'évolution historique du travail social dans le réseau Université du Québec (UQ). Précisons tout d'abord que les constituantes de l'UQ sont jeunes. Elles n'ont pas encore vingt ans. En outre, dans les constituantes concernées, le travail social comme champ d'étude s'est développé seulement depuis la deuxième moitié des années 70. Pendant plusieurs années, la majorité des ressources professorales ont été accaparées par des tâches de programmation et d'enseignement au premier cycle et, conséquemment, l'énergie disponible pour la recherche demeurait limitée. À partir du début des années 80, nous avons commencé, avec enthousiasme, à nous impliquer davantage dans les dossiers de recherche et d'études avancées. D'une constituante à l'autre, nous avons alors appris, depuis 1986 surtout, à nous repérer à partir de projets d'enseignement et de recherche concrets. Nous avons constaté que nous avions beaucoup de complicités et de complémentarités intellectuelles, idéologiques, sociales. Nous avons compris que nous avions intérêt et plaisir à travailler ensemble. Nous avons organisé et tenu

des séminaires de recherche et des colloques. Nous avons échangé des informations au sujet du projet de maîtrise en intervention sociale de l'UQAM.

Ces expériences nous ont amenés à identifier une conviction commune : dans le domaine du travail social, l'enseignement et la recherche de qualité doivent être constamment alimentés et testés par des interactions avec des ressources enracinées dans les milieux de pratique. C'est ici qu'un projet comme NPS prend tout son sens : dynamisés par nos pratiques d'enseignement des quinze dernières années et par nos pratiques de recherche intensifiées dans la nouvelle conjoncture des années 80, nous éprouvons le besoin d'avoir notre propre organe de diffusion d'un type de recherche sociale amené par la conjoncture de l'intervention sociale au Québec (Rochon, 1988 : 621-626). Nous voulons constituer une plaque tournante pour soutenir l'avancement de la recherche et, du même coup, enrichir la formation en intervention sociale dans le réseau de l'UQ.

Notre lecture des mutations en cours

Bon nombre d'intellectuels sociaux progressistes, aujourd'hui dans la quarantaine, donnent parfois l'impression d'être blasés. Il leur arrive de véhiculer « la nostalgie des belles années » et de laisser échapper des soupirs, pour signifier combien les temps actuels sont éprouvants pour leur conscience éprise de changements profonds. Sans prétendre être totalement immunisés contre ces travers, nous refusons de souscrire à une telle vision des choses qui a, entre autres inconvénients, celui d'embellir prétentieusement le passé, de sous-estimer injustement la générosité sociale de la jeunesse actuelle et de convier abusivement à la désespérance dans l'avenir.

Notre lecture de la situation, alimentée en particulier par les apports théoriques de la sociologie des mouvements sociaux et de l'école de la régulation¹, nous aide à nous situer, sans panique, face aux changements en cours. Depuis la deuxième moitié des années 70, la société québécoise, à l'instar d'autres sociétés industrielles avancées, est entrée dans une phase de transition. La période des

1. Nous pensons en particulier à des auteurs tels Boyer (1986a et 1986b), Coriat (1979), Lipietz (1985) et Bélanger et Lévesque (1988).

« trente glorieuses », soit les années de l'âge d'or du pacte social appelé « keynésien » par les uns (Buci-Glucksmann et Therborn, 1983) et « fordiste » par les autres (Coriat, 1979; Lipietz, 1985; Boyer, 1986a et 1986b), est révolue. Les divers protagonistes sociaux tirent chacun de leur côté pour négocier et influencer le contour d'un nouveau pacte — ou compromis — dont la configuration définitive n'est pas encore arrêtée. La société de demain est en gestation. Elle ne pourra être calquée exactement ni sur le modèle libéral d'avant la deuxième guerre, ni sur les projets de société préconisés par la gauche dans les années 70. Elle ne pourra pas non plus résulter simplement de la reconduction de l'État-providence tel que nous l'avons connu depuis la guerre. L'avenir est donc ouvert. Il pourra aller en direction d'une société plus élitiste ou plus démocratique, selon les groupes sociaux qui assumeront le leadership, le type de propositions qui seront avancées et les formes d'alliances qui se noueront.

Robert Boyer (1986a: 271-sv.) rappelle avec pertinence que les moments de transition et de crise ne comportent pas uniquement du négatif. L'aménagement de l'ère postfordiste pourrait même nous fournir l'occasion de répondre plus adéquatement à certaines demandes sociales légitimes qui furent malmenées par les formes institutionnelles antérieures. Nous pensons notamment à l'aspiration démocratique des personnes salariées et citoyennes à maîtriser leurs conditions de travail et de vie. Dans la société fordiste et l'organisation du travail tayloriste, le quantitatif primait sur le qualitatif. Les augmentations de salaires et de prestations de sécurité sociale étaient consenties aux salariés et aux citoyens par le patronat et l'État; mais en retour de ces hausses de revenus, tous les citoyens étaient invités à demeurer des consommateurs et des exécutants passifs, à renoncer aux droits de gérance, à ne pas s'impliquer de façon créatrice et responsable dans les processus et structures de décision touchant l'organisation du travail et les programmes sociaux, à abandonner aux élites les tâches de planification et d'évaluation. C'était l'époque du « providentialisme » (Mouffe, 1983: 154-156).

Avec l'érosion du compromis fordiste, plusieurs ressentent des inquiétudes légitimes devant la possibilité de perdre des acquis précieux chèrement conquis depuis la Deuxième Guerre. Nous en convenons, la vigilance s'impose face aux diverses tentatives de démantèlement de l'État-providence. Toutefois, cette vigilance deviendrait trompeuse et illusoire, si elle nous conduisait à nous

agripper à la défense de l'État-providence, tel que nous l'avons connu au Québec et au Canada au cours des dernières décennies. Sans pour autant nous en remettre pieds et poings liés aux sirènes du néolibéralisme, nous refusons de faire nôtre un certain discours néokeynésien de gauche qui, encore en 1989, parle du plein emploi, du syndicalisme, du rôle de l'État et de l'universalité des programmes de sécurité sociale, comme si nous étions encore en 1949. Comme le dit Boyer : « S'il est clair que les méthodes tayloriennes et fordiennes ont buté sur des obstacles majeurs, restent ouvertes de très nombreuses recompositions ou même redéfinitions des relations de travail. L'enjeu est certes une nouvelle synergie entre intéressement individuel, droits sociaux et efficacité économique » (1986b : 233).

Par exemple, tant qu'à subir la flexibilité et le travail précaire — et bien d'autres phénomènes semblables comme le progrès technologique, les nouvelles formes d'organisation du travail — pourquoi ne pas tenter de négocier et d'infléchir leur réaménagement ? Au lieu de s'opposer stérilement à l'existence et à la montée du travail précaire — notamment du travail à temps partiel — dans les hôpitaux et les universités depuis 1975, les syndicats concernés n'auraient-ils pas eu avantage à lutter pour « civiliser » les conditions de travail des précaires en tenant compte du fait que plusieurs aspirent au travail à temps partiel ?

Les mutations que nous venons d'évoquer et d'autres que nous pourrions ajouter concernant les politiques sociales, les mouvements sociaux, le progrès technologique amènent des bouleversements qui affectent les personnes qui subissent les problèmes sociaux, tout autant que celles qui interviennent pour les solutionner. Par exemple, pour les intervenantes et les intervenants, les transformations sociales en cours produisent une exposition plus grande à l'essoufflement et à l'épuisement professionnel (Rochon, 1988 : 255-258). Elles génèrent également des besoins nouveaux de réflexion, de formation et de recherche qui nous interpellent.

Une revue axée sur les pratiques sociales

NPS s'intéressera aux **pratiques sociales** définies dans un sens large. Nous avons retenu le concept de pratiques sociales, parce que nous aimons sa largeur, sa capacité de faire de la place à une riche diversité d'intervenants et d'organismes qui s'intéressent à une

grande variété de problèmes sociaux. Les pratiques sociales ont trait aux problèmes sociaux des personnes âgées, des jeunes en difficulté, des femmes en recherche d'autonomie, d'immigrants, de chômeurs, d'assistés sociaux, de locataires dont les droits et la qualité de vie sont menacés. Elles touchent les problèmes de santé mentale, de délinquance, de suicide, d'itinérance, de toxicomanie, de retrouvailles, d'emploi, etc. Elles peuvent se déployer soit à partir des établissements du réseau parapublic, soit à partir des organismes du secteur communautaire et bénévole. Elles relèvent tantôt de professionnels diplômés, tantôt d'intervenants ayant développé une expertise dans l'action. Elles sont le propre tantôt de personnes salariées, tantôt de bénévoles.

Les pratiques sociales auxquelles nous nous référons sont d'abord les pratiques sociales qui se déploient dans le Québec d'aujourd'hui. Mais, comme en témoigneront nos rubriques sur les pratiques sociales d'hier et d'ailleurs, nous ouvrirons notre fenêtre sur le passé et sur d'autres régions du Canada et du monde. De cette façon, nous irons chercher l'oxygène intellectuel dont nous avons grandement besoin, ces années-ci, pour mieux cerner et travailler la spécificité sociale dans le Québec d'aujourd'hui.

Le travail social occupe une place centrale dans le champ des pratiques sociales et la revue jouira d'un ancrage particulier dans ce champ d'étude et cette profession. Mais NPS ne se limitera pas au travail social. Elle favorisera l'interdisciplinarité et se montrera accueillante aux contributions d'autres disciplines, professions et ressources intéressées à l'intervention sociale. Nous pensons entre autres à la sociologie, à la criminologie, à la psychologie sociale, à la psychosociologie de la communication, aux relations industrielles, etc.

Une revue axée sur les pratiques sociales nouvelles

En ces années de transition, de recherche à tâtons du passage entre l'ancien et le nouveau, il nous apparaît que les « trouvailles » sociales les plus intéressantes passent par l'aménagement de tables de travail autour desquelles on rassemble, dans une ambiance exempte de mépris et de mystification, des praticiens intéressés à la recherche et des chercheurs intéressés à la pratique. C'est la raison pour laquelle nous nous intéresserons tant aux pratiques sociales et, en particulier, à celles qui nous semblent porteuses d'avenir. Avec

Schön (1984) et Zuniga (1985, 1986), nous misons sur une conception de la connaissance qui reconnaît et soutient la capacité des professionnels et des praticiens de l'intervention sociale de penser dans l'action, c'est-à-dire d'être des « reflective practitioners ». Voilà quelques traits de la sensibilité épistémologique qui traverse nos propres pratiques de recherche et qui traversera les pages de NPS.

Comme le suggère le nom de la revue, nous nous intéresserons particulièrement aux **nouvelles** pratiques sociales ou, pour reprendre à notre compte une expression fréquemment utilisée depuis quelques années, au renouvellement des pratiques sociales (Vailant, 1983; MAS, 1983; FCLSCQ, 1983a et 1983b; Bourque, 1986). Scrutées à travers certains prismes, les pratiques sociales totalement renouvelées constituent bien sûr une denrée plutôt rare. D'ailleurs, ne pourrions-nous pas dire que la meilleure façon de bloquer l'émergence de pratiques sociales renouvelées consiste à laisser croire tout bonnement que des pratiques sociales totalement nouvelles pourraient exister à l'état pur? Cela n'équivaudrait-il pas à oublier que, dans la genèse et la naissance du nouveau, la contribution de l'ancien est indispensable? Reconnaissons-le d'emblée: on aura certainement l'occasion de nous reprocher, dans certains milieux, d'être trop accueillants dans nos pages à l'endroit de pratiques dont la composante novatrice pourrait être jugée plutôt mince.

Deux écueils nous guettent donc dans notre utilisation du concept de renouvellement. Le premier consiste à lui conférer une élasticité si grande qu'on serait amené à trouver du renouvellement partout. Le deuxième consiste à faire nôtre une définition si serrée, qu'on n'en trouverait plus nulle part.

Pour l'équipe de NPS, les vieilles rengaines et les nouvelles expériences ne sont pas partagées de façon tranchée entre le camp de la droite et celui de la gauche. L'innovation n'est pas le monopole exclusif des organismes sociaux progressistes. Elle est le propre aussi d'une portion éclairée d'entrepreneurs et de gestionnaires désireux par exemple de trouver de nouvelles stratégies comme le modèle « saturnien » (Messine, 1987) pour favoriser la participation des travailleurs dans l'entreprise (Conseil économique du Canada, 1987).

Nous en convenons, les forces progressistes ne sont pas toujours à l'abri de la tentation de recourir aux vieilles recettes et aux discours stéréotypés. Nous n'en pensons pas moins que les mouvements sociaux et les organismes communautaires constituent le vivier privilégié dans lequel émergent le plus fréquemment les

analyses et les initiatives les plus prometteuses pour le renouvellement des pratiques sociales. Par exemple, comment pourrions-nous oublier que souvent les Centres de femmes, les Corporations de développement économique communautaire, les groupes alternatifs en santé mentale, les AQDR et les ACEF constituent des organisations autogérées, peu hiérarchiques, ouvertes aux contributions des usagers, perméables aux demandes de la communauté et capables d'inspirer les établissements du secteur public au chapitre de la démocratisation (Le collectif d'écriture du Centre femmes des Cantons, 1987; Corporation de développement communautaire des Bois-francs, 1987; Heppner et Davies, 1988: 232-235).

La revue entend s'inscrire, avec d'autres partenaires, dans une démarche de renouvellement des pratiques sociales. Nous sommes conscients des vents qui soufflent en sens contraire. Nous affirmons néanmoins la nécessité et la possibilité de transformations socio-économiques et socio-culturelles profondes. Nous misons particulièrement sur des analyses et des stratégies soucieuses de prendre en compte à la fois les clivages de classes, les rapports de sexes, les relations interethniques et les différences intergénérationnelles. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans les mouvements sociaux. Nous misons sur les étincelles d'idées novatrices qui peuvent jaillir d'interfaces entre les mouvements sociaux anciens (v.g. le syndicalisme et le coopératisme) et nouveaux (v.g. les mouvements féministe, écologique et pacifiste); entre les producteurs et les consommateurs de services socio-sanitaires; entre les syndicats et les groupes communautaires; entre les bénévoles et les salariés; entre les professionnels et les autodidactes, etc. À condition, bien entendu, que les différences soient acceptées et que la prise en considération des demandes sociales des uns ne signifie pas l'écrasement de celles des autres.

Pour faire avancer la problématique du renouvellement des pratiques sociales, nous favoriserons la publication de différents types d'articles, les uns plus axés sur l'analyse de pratiques sociales concrètes, les autres sur des dimensions théoriques de l'intervention. Nous ferons de la place aussi à des textes abordant des questions d'épistémologie et de méthodologie.

Notre public cible

NPS s'adresse particulièrement aux praticiens qui réfléchissent et aux chercheurs qui entretiennent des liens avec des terrains d'intervention.

Nous voulons intéresser et associer à notre aventure des personnes impliquées sur la première ligne dans de multiples champs de l'intervention sociale dans les CSS, les CLSC, les centres hospitaliers, les centres d'accueil, les organismes communautaires, les groupes bénévoles, les mouvements sociaux.

Nous voulons rejoindre également, dans les universités et les cégeps, les professeurs, les chercheurs et les étudiants spécialisés dans le domaine du travail social et dans les autres disciplines touchant l'intervention sociale. Nous sommes particulièrement intéressés à entrer en dialogue avec les étudiants et les étudiantes qui représentent une cohorte d'âge dont les intuitions et apports sont indispensables pour le développement de nouvelles pratiques sociales.

Nous espérons aussi susciter l'intérêt de gestionnaires d'organismes sociaux, de fonctionnaires de ministères à vocation sociale, ainsi que d'autres personnes détenant des postes susceptibles d'influencer les décisions en politiques sociales. Pour nous, ces personnes ne sont pas toujours imperméables aux perspectives de changement social. Malgré les contraintes étatiques, elles peuvent s'intéresser aux expériences nouvelles. Nous chercherons à établir des passerelles avec ces personnes.

En somme, l'originalité de la revue tiendra dans la poursuite simultanée d'un double objectif. NPS cherchera à réconcilier à la fois les exigences de la qualité scientifique et celles de la pertinence sociale qu'on a trop souvent pris l'habitude de séparer. En tant que revue scientifique, NPS fera appel à l'évaluation des articles par les pairs sur le terrain de l'université; mais en tant que revue visant la pertinence sociale, NPS cherchera aussi à être évaluée par des intervenantes et des intervenants d'organismes sociaux. Les rapports féconds entre ces deux types d'exigences, tout en constituant un défi, favoriseront, nous l'espérons, un renouvellement original de la théorie et de la stratégie dans le domaine de l'intervention sociale.

Au moment où nous apportons les dernières retouches à ce texte, nous tombe sous les yeux un poème rédigé par Gilles

Vigneault, le 15 octobre dernier, pour exprimer, sur son registre à lui, sa compassion pour les assistés sociaux, si menacés, en cet automne froid, par la perspective d'une réforme de l'aide sociale favorisant un retour en arrière :

Qu'on soit celui qui reçoit
 ou qu'on soit celui qui passe pour donner,
 on doit toujours exiger de l'autre
 le respect et la dignité,
 ce qui implique qu'on les a exigés de soi-même d'abord!

Sans ces deux grands éléments essentiels
 au véritable commerce humain,
 l'argent n'est qu'un moyen d'asservir
 un peu plus celui qui le recevant,
 le mérite souvent mieux
 que celui qui le distribue.

Le poète Vigneault, une fois de plus, a assumé ses responsabilités envers la société. À *Nouvelles pratiques sociales*, nous tâcherons d'assumer les nôtres au plan de la recherche et de l'action sociales.

Bibliographie

BÉLANGER, Paul-R. et LÉVESQUE, Benoît (1988). « Une forme mouvementée de gestion du social: les CLSC », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 19/59 (printemps), pp. 49-64.

BOURQUE, Denis (1986). « Le renouvellement des pratiques sociales au Québec. Le projet des acteurs dominants », *Revue canadienne de service social*, 1986, pp. 208-218.

BOYER, Robert (1986a). *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, Editions La Découverte.

BOYER, Robert (1986b). *Capitalismes fin de siècle*, Paris, Presses universitaires de France.

BUCI-GLUCKSMANN, Christine (1983). « De la crise de l'État keynésien au nouveau socialisme? La politique au-delà de l'État », in C. Buci-Glucksmann (sous la direction de), *La gauche, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, Politique, 1983, pp. 289-309.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1987). *Le recentrage technologique. Innovations, emplois, adaptations*, Un rapport de synthèse du Conseil économique du Canada, Ottawa, CEC, 42 p.

CORIAT, Benjamin (1979). *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgeois Éditeur.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS INC. (1987). *Fais-moi signe de changement. Les actes du colloque provincial sur le développement communautaire* qui eut lieu à Victoriaville du 16 au 18 octobre 1986, Victoriaville, Corporation de développement communautaire des Bois-Francis inc.

FÉDÉRATION DES CLSC DU QUÉBEC [FCLSCQ] (1983a). *Les mutations de l'État-providence et le devenir des CLSC*, Montréal, FCLSC, mai 1983.

FÉDÉRATION DES CLSC DU QUÉBEC [FCLSCQ] (1983b). *Mémoire sur le Cadre relatif au partage des responsabilités CSS-CLSC en matière de services sociaux*, Montréal, FCLSCQ, 21 décembre 1983.

HEPPNER, Barbara et DAVIS, Linda (1988), « Analyse de la division du travail et de la main-d'œuvre dans les structures des services sociaux au Québec: vers une nouvelle définition du professionnalisme », dans Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, *Programme de recherche — Recueil de résumés*, Québec, Les Publications du Québec, pp. 225-236.

LE COLLECTIF D'ÉCRITURE DU CENTRE FEMMES DES CANTONS EN COLLABORATION AVEC HENRI LAMOUREUX (1987). *Quand des femmes passent à l'action*, Cowansville, La Collective Par et Pour Elle.

LIPIETZ, Alain (1985). « Les transformations dans la division internationale du travail », in Cameron, Duncan et Houle, François, *Le Canada et la nouvelle division internationale du travail*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, pp. 27-55.

MEARS, Jan (1988). *L'avenir du travail au Canada. Sujets de réflexions*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES [MAS] (1983). *Le partage des responsabilités CSS-CLSC en matière de services sociaux*, première version, Québec, MAS, décembre 1983.

MESSINE, Philippe (1987). *Les Saturniens. Quand les patrons réinventent la société*, Paris, Éditions La Découverte.

MOUFFE, Chantal (1983). « Socialisme, démocratie et nouveaux mouvements sociaux », in Buci-Glucksmann, C. (sous la direction de), *La gauche, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, pp. 147-166.

ROCHON, Jean **et al.** (1987). *Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux*, Québec, Les Publications du Québec.

SCHÖN, Donald A. (1983). *The Reflective Practitioner. How Professionals Think in Action*, New York, Basic Books Publishers.

VAILLANT, Jeanne-D'Arc (1983). *La pratique sociale de demain Québec*, Allocution d'ouverture prononcée devant des membres de la Corporation des travailleurs sociaux du Québec de la région de Québec, Québec, octobre 1983.

ZUNIGA, Ricardo (1985). « Logique de la recherche et logique de l'intervention », *Revue canadienne de service social* 1985, Ottawa, pp. 171-184.

ZUNIGA, Ricardo (1986). « La construction collective de significations : un projet de systématisation d'expériences », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 15/55 (printemps), pp. 101-112.